



juin 10, 2021 07:00 CEST

Le vélo séduit toujours plus de vacanciers... .. mais rares sont les vélos suffisamment bien assurés

En Suisse, les vacances à vélo sont en plein boom. Malheureusement, les vols de vélo le sont aussi. FinanceScout24 a constaté que, bien souvent, les vélos ne sont pas suffisamment bien assurés. Si l'on vérifie toujours par deux fois que son bon vieux vélo fonctionne bien avant de partir en excursion, on oublie souvent de vérifier qu'il est bien assuré. Cela éviterait pourtant bien des déconvenues.

L'année dernière, rares ont été les marchés à connaître un essor aussi

important que celui du vélo : en 2020, 500'000 vélos ont été vendus en Suisse. C'est près de 140'000 vélos de plus qu'en 2019. Et 2021 se profile déjà, elle aussi, comme l'année de tous les records. Certains commerçants annoncent déjà qu'ils manqueront de VTT, de vélos de course et de vélos électriques aux prochaines vacances d'été.

Les vacances tendance en 2021 ? En selle !

C'est en partie à cause de la pandémie que de nombreux Suisses et Suissesses se sont découvert de nouveaux passe-temps, tels que le vélo. Mais, au-delà du hobby, le vélo représente une véritable tendance en terme de mode de vie, puisqu'il allie plaisir et santé. En effet, mettre le pied sur la pédale ne rime pas seulement avec santé. Cela signifie aussi poser un regard nouveau et unique sur son environnement. Dès lors, pas étonnant que les vacances à vélo fassent partie des grandes tendances pour les vacances d'été 2021, que ce soit en Suisse ou par-delà ses frontières. Il est ensuite tout naturel, lorsque l'on possède son propre vélo, de souhaiter l'emporter avec soi. Avant de partir, ce dernier doit subir un certain nombre de vérifications, de préférence par un spécialiste : freins, roues, lumières.

Très peu de vélos de vacanciers assurés contre le vol

C'est à ce moment-là qu'un petit détail, néanmoins essentiel, passe souvent à la trappe : l'assurance. En effet, alors que les ventes de vélo explosent, il en va de même pour les vols de vélo. C'est pourquoi nous vous recommandons, avant votre prochaine excursion, de vérifier si votre vélo est bien assuré, et, si oui, dans quelle mesure. « Les vélos sont en principe compris dans les biens pris en charge par l'assurance habitation de base », explique Sandra Best, experte en assurance sur la plate-forme de produits financiers et d'assurance [FinanceScout24](#). « Néanmoins, le vélo est dans ce cas uniquement assuré en cas de vol au domicile de l'assuré. Pour un vol commis à l'extérieur, comme lors d'un voyage, une assurance supplémentaire est nécessaire. »

Il est donc indispensable de clarifier la situation concernant l'assurance de votre vélo et de savoir, d'une part, comment ce dernier est assuré, et, d'autre part, qui paye quoi en cas d'incident. Certaines sociétés d'assurance proposent des garanties complémentaires spécialement adaptées aux vélos, lesquelles offrent une compensation financière en cas de dommages causés par le propriétaire du vélo sur son propre équipement, comme après une chute par exemple. À savoir qu'il existe une réglementation particulière pour

les vélos électriques et leur batterie.

Un aperçu de la jungle des assurances

En parlant de vélos électriques : ce sont eux les plus sujets au vol. Le nombre de vols de vélo a augmenté de plus de 37% entre 2019 et 2020. Les vélos électriques sont particulièrement concernés, mais aussi les biens de valeur que sont les VTT et les vélos de course. Pour ce type de vélos, il s'avère d'autant plus intéressant de souscrire une assurance élargie spécialement adaptée. Cette dernière permet de couvrir non seulement le vol de votre vélo, mais aussi les actes de vandalisme ou encore les dommages pouvant être causés sur l'équipement, lors d'un accident par exemple. Selon l'organisation RoadCross, les accidents à vélo sont d'ailleurs en augmentation constante. Ici encore, les vélos électriques caracolent en tête.

Un dernier conseil ? « Investir dans un bon antivol peut également s'avérer très utile. En effet, de nombreuses assurances ne proposeront pas d'indemnisation si le vélo n'était pas correctement protégé », selon l'experte Sandra Best. À nouveau, il est important de clarifier la situation et de savoir quelles sont les preuves exigées par votre assurance en cas de vol (numéro de série de l'antivol par exemple, etc.).

Cela fait évidemment beaucoup de choses à penser. Pour celles et ceux qui auraient besoin de plus de conseils, FinanceScout24 se propose de vous éclairer dans la jungle des assurances et de vous fournir les renseignements nécessaires sur la couverture d'assurance la plus adaptée à vos besoins. Vous serez ainsi en mesure de profiter de vacances à vélo bien méritées, et ce en toute tranquillité.

À propos de FinanceScout24

FinanceScout24 (www.financescout24.ch) est le premier partenaire numérique et intelligent qui répond aux questions prépondérantes en matière d'assurances et de finances au quotidien. En tant que plateforme de one-stop shopping, FinanceScout24 permet aux utilisateurs de comparer et de souscrire des hypothèques, des assurances de véhicules à moteur et de ménage ainsi que des crédits à la consommation tout en les accompagnant avec des connaissances-clés et conseils relatifs à ces sujets. FinanceScout24

est un service exploité par l'entreprise Scout24 Suisse SA (www.scout24.ch).

Contacts



Daniel de Carvalho

Contact presse

Director Corporate Communications

daniel.decarvalho@scout24.ch

+41 31 744 12 42



Kathrin Staats

Contact presse

Corporate Communications Manager

kathrin.staats@scout24.ch

+41 31 744 12 50